



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Et si vous deveniez Chargé(e) de mission gestion de crise à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-766150



## Profil

- Catégorie A
- Agent CCN de niveau 6
- Agent contractuel de droit public



## Conditions

**Lieu :** Rennes (siège)  
**Statut :** Titulaire de la fonction publique



## Vos missions

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de département alerte et crise, l'agent met en œuvre les missions suivantes :

### Suivi de l'opérationnalité des moyens tactiques

#### Au niveau régional :

- Organiser et coordonner les inspections – contrôles des dispositifs de gestion des SSE des établissements de santé de la région Bretagne
- Etablir la proposition et le suivi des délégations de crédits pour les MIG O02 (établissement de santé de référence) et O03 (moyens tactiques)
- Suivre la disponibilité et l'opérationnalité des moyens tactiques (suivi SIGeSSE)
- Organiser l'évaluation des points d'entrée (ports, aéroports) en lien avec les référents départementaux

#### Au niveau zonal :

- Assurer le suivi de l'opérationnalité des moyens tactiques à l'échelle de la zone
- Proposer aux ARS de la zone des modalités de répartition de la MIGO03

### Pilotage du déploiement de la politique régionale de sécurisation des établissements de santé

- Elaborer, organiser et diffuser les campagnes annuelles de l'appel à projet sur la sécurisation des établissements de santé.
- Concevoir et animer le groupe d'appui technique régional sur la sécurisation des établissements de santé
- Assurer le déploiement des actions de sécurité vers les opérateurs du système de santé (diffusion des posture Vigipirate, participation à la politique de cyber sécurité, appui aux référents SSE sur les actions relevant de la sécurité)

### Participation à la préparation du système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles

- Piloter la conduite de projet relative à l'élaboration du volet UMP (Urgences médico-psychologiques) du dispositif ORSAN (Organisation des soins en situation sanitaire exceptionnelle) de l'ARS Bretagne
- Appuyer les établissements de santé de référence dans l'organisation des entraînements interministériels zonaux

### Participer à l'animation zonale des actions des ARS dans le domaine de la préparation aux SSE en complémentarité avec le conseiller de défense et sécurité de zone

- Préparation et suivi des conventions partenariales relatives aux missions de santé zonales : protocole Préfecture de zone/ ARS de zone, convention zonale entre les ARS.
- Préparation et animation des réunions entre ARS de la zone Ouest

### Autres activités :

- Assure le pilotage de la cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaires (CRAPS) et / ou de la cellule zonale d'appui (CZA) de l'ARS en cas de situation sanitaire exceptionnelle en période ouverte et en période non ouverte
- Participe aux permanences CRAPS-CZA en période ouverte et dans le cadre de dispositifs prudentiels en période non ouverte
- Participe au dispositif d'astreinte zonale
- Participe aux cellules de crises (régionales ou zonales) à la demande de la direction
- Assure le rôle de référent de la DAVSS sur le financement (MIG, FIR, ...)
- Contribue aux activités internes et externes de la mission zonale du département alerte et crise

# Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

## Qu'est-ce que le Département Alerte et crise ?

Le Département Alerte et Crise organise la préparation et la gestion des alertes et des crises aux niveaux régional et zonal et est structuré en deux pôles :

- Le pôle de gestion des alertes et des crises lequel comprend notamment le point focal unique de réception et de régulation des signaux de l'ARS Bretagne (PFR)
- Le pôle de préparation du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles

Le Département alerte et crise rattaché à la Direction adjointe de la veille et la sécurité sanitaires et à la Direction de la santé publique.

## Compétences

### Savoir :

- Environnement administratif, institutionnel et politique
- Environnement professionnel du domaine d'activité
- Politique de santé publique
- Droit en réglementation
- Contrôle, audit et évaluation

### Savoir-faire :

- Prioriser
- Animer un réseau
- Gérer une situation de stress
- Gérer une crise
- Communiquer dans une situation de crise
- Analyser un risque

### Savoir-être :

- Réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe
- Maîtrise de soi
- Sens de l'organisation

## Pour candidater

### Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à [ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr)  
avant le 14 décembre 2021.

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).